

Nos lecteurs nous écrivent... : à propos de notre enquête sur "Le trafic suisse par les ports français"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **35 (1955)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de notre enquête sur « LE TRAFIC SUISSE PAR LES PORTS FRANÇAIS »⁽¹⁾

L'enquête que nous avons effectuée sur le développement du trafic suisse par les ports français, et dont les résultats ont paru dans le numéro de novembre de notre « Revue économique franco-suisse », a suscité un très grand intérêt non seulement parmi nos membres, mais également dans tous les milieux français et suisses directement en relation avec le trafic maritime de notre pays. Nous avons reçu un abondant courrier : la plupart de nos correspondants ont bien voulu nous affirmer qu'ils partageaient entièrement nos conclusions. Certains ont, toutefois, attiré notre attention sur une ou deux imprécisions et lacunes. Nous publions ci-dessous un extrait de quelques communications qui nous ont paru particulièrement intéressantes.

La Direction du port autonome du Havre regrette notamment que notre enquête laisse accréditer en Suisse la notion d'un port du Havre qui serait exclusivement tourné vers l'Amérique du Nord (p. 271).

Nous revenons bien volontiers sur ce point et sommes heureux de souligner que ce grand port français de l'Atlantique entretient des liaisons régulières et très fréquentes non seulement avec New-York, mais également avec les principales capitales de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et de l'Extrême-Orient. Nous regrettons de n'avoir pas la place de publier ici la liste complète de toutes ces lignes régulières, mais nous la tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui s'y intéressent.

La Chambre de commerce de Sète nous a envoyé, d'autre part, des statistiques instructives sur son trafic avec notre pays. En 1953, 650.300 hectolitres de vin (164.730 en 1952 et 150.650 en 1951) et 5.829 tonnes de charbon (17.719 en 1951) ont transité par Sète vers la Suisse.

La Société générale de transbordements maritimes à Marseille nous signale, de son côté, qu'elle dispose dans le grand port phocéen d'installations pour le déchargement et l'entre-

(1) Cf. Revue économique franco-suisse, novembre 1954.

Plusieurs lecteurs nous ont demandé de leur servir d'intermédiaire dans des transactions visant à assurer aux ports français une part plus importante au trafic suisse.

Nous sommes bien volontiers disposés à intervenir, en particulier pour demander aux ports français les conditions qu'ils sont disposés à faire pour créer ou favoriser tel ou tel trafic avec la Suisse.

posage de blé, qui ont donné pendant plus de vingt ans satisfactions à l'Administration fédérale des blés. La capacité des silos de cette importante compagnie peut atteindre un total de 32.000 tonnes.

Enfin, nous avons reçu d'une fabrique de bas de Renens (canton de Vaud), une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Nous tenons à vous signaler ce jour un fait qui démontre que l'acheminement par la France n'est pas intéressant en général, même pour la Suisse romande.

« Le 18 décembre, un envoi de machines en provenance des États-Unis est arrivé pour nous à Marseille soit environ 35 tonnes. Cet envoi a quitté ou aurait dû quitter Marseille le 20 décembre, d'après les renseignements que nous avons, pour arriver à Lausanne vers les 25, 26 décembre. Or, aujourd'hui, 5 janvier, les 2 wagons sont encore bloqués à Bellegarde par suite de la mauvaise volonté des douaniers français.

« Comme nous avons un nouvel envoi de machines qui quitte les États-Unis ces jours prochains, également 35 tonnes environ, nous avons déjà télégraphié à notre fournisseur de faire acheminer ces machines par Anvers via Belgique et éventuellement Allemagne, au lieu de passer par la France et par Marseille, où nous n'avons aucune sécurité pour l'acheminement rapide. »

Le vendredi 4 février 1955, à 20 heures,

dans les salons de l'Union Interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à la suite d'un dîner qui réunira les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France

M. Claude GRUZON

Inspecteur des finances,
Chef du service des études au Ministère des Finances

présentera un exposé sur :

LA POLITIQUE DE RECONVERSION

S'adresser au siège de la compagnie, 16, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}